



Cabinet du Secrétaire d'État chargé des Transports

Paris, le 10 octobre 2008

## INVITATION PRESSE

### **Dominique BUSSEureau et son homologue belge signent un accord sur les sanctions routières transfrontières**

A l'occasion de la **Journée européenne de la sécurité routière**, le lundi 13 octobre 2008, Dominique BUSSEureau, Secrétaire d'Etat chargé des Transports et Etienne SCHOUPE, Ministre belge des Transports, **signeront un accord bilatéral sur les sanctions routières transfrontières.**

Dominique BUSSEureau a ouvert le jeudi 9 octobre, lors du Conseil des Ministres des Transports au Luxembourg, le débat sur une proposition de directive pour un système efficace d'échange d'informations entre Etats membres. **L'objectif est que 4 types de comportements dangereux** (la conduite en état d'ivresse, l'excès de vitesse, le non-port de la ceinture de sécurité, et le franchissement d'un feu rouge) des conducteurs européens **puissent être sanctionnés, quelque soit l'Etat de l'Union européenne où l'infraction aura été commise.**

Parallèlement à la recherche d'une solution européenne, Dominique BUSSEureau avance à l'échelle nationale, avec les pays voisins.

**La signature d'un accord bilatéral avec la Belgique, le lundi 13 octobre**, va dans le sens de la proposition de directive. Il consiste à ce que, si une infraction aux règles de la circulation est commise sur le territoire d'un des deux Etats avec un véhicule immatriculé dans l'autre Etat, il est possible de faire suivre l'amende.

Cet accord viendra s'ajouter à ceux déjà en vigueur entre la France et l'Allemagne, le Luxembourg et la Suisse.

La part des conducteurs non-résidents dans les excès de vitesse varie de 2,5% à 30% selon les pays de l'Union Européenne. En France, entre 2005 et 2007, la part des infractions relevées liées à la vitesse a grimpé de 15% à 24,5 %. En juillet et aout 2007, 34% des messages d'infractions correspondaient à des voitures avec des plaques étrangères, contre plus de 36% en juillet et aout 2008.

Contact presse :

Lorène THIEBAUT

01 40 81 77 34

**PROGRAMME de la matinée :**

**10h 00**                    **Ouverture de la Journée européenne de la sécurité routière**  
Espace Grande Arche (La Défense)

**Discours liminaires**

Introduction par Véronique Auger, animatrice de cette journée

**Dominique Bussereau**, Secrétaire d'Etat aux Transports

**Antonio Tajani**, Vice-président de la Commission européenne

**Jacques Barrot**, Vice-président de la Commission européenne

**10h45**                    **Conférence de presse conjointe**

*Salle Ledoux*

**Signature des accords bilatéraux d'échanges d'informations** par  
Dominique BUSSEREAU et Etienne SCHOUPPE, Ministre des  
Transports belges

*Merci de bien vouloir confirmer votre présence auprès du service de presse*